

CONSEIL MUNICIPAL D'AUZELLES

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2024

PROCES-VERBAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 5 octobre, à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Auzelles dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Marie-Laure NUNES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 septembre 2024.

Nombre de conseillers : - en exercice : 10 - présents : 7 - représentés : 3 - votants : 10

PRESENTS : Mme NUNES Marie-Laure, Maire - Mme ARCHENY Danièle et M. CHARFOULET Jean-Luc, Adjoints - Mme CALVÉ Marie-Jeanne - M. DAUPHIN Pascal - M. MORDIER Pierre - Mme ROSSI Emilie.

REPRESENTES : M. EYMERIE Patrice procuration à M. DAUPHIN Pascal, Mme JUILLE Sandrine procuration à Mme ROSSI Emilie et Mme PELLET Eléonore procuration à Mme NUNES Marie-Laure.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ARCHENY Danièle.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2024.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 septembre 2024.

2. RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2024-04-04 DU 13 SEPTEMBRE 2024 CONCERNANT LA CONTRIBUTION DES SECTIONS AU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE VOIRIE 2023.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de retirer la délibération n°2024-04-04 du 13 septembre 2024, concernant la contribution des sections au financement des travaux de voirie 2023.

En effet, elle souhaite que cette délibération soit plus étayée juridiquement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retirer la délibération n°2024-04-04 du 13 septembre 2024, concernant la contribution des sections au financement des travaux de voirie 2023.

3. QUESTIONS DIVERSES.

- Des réunions d'information des membres des quatre sections concernées par l'application des délibérations de 2018 et le versement des coupes d'affouage 2019, seront organisées le samedi 19 octobre.

- M. Pascal DAUPHIN et M. Patrice EYMERIE vont travailler sur la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde.
- Noël 2024 : les bons d'achat pour le marché des producteurs du vendredi, vont être distribués à tous les bénéficiaires. Ceux qui ne peuvent pas se déplacer pourront contacter la mairie.
- Mme Danièle ARCHENY et M. Jean-Luc CHARFOULET sont désignés référents forestiers.

Toutes les matières à soumettre à la délibération du Conseil Municipal étant épuisées, la séance est levée à 11 heures 10.

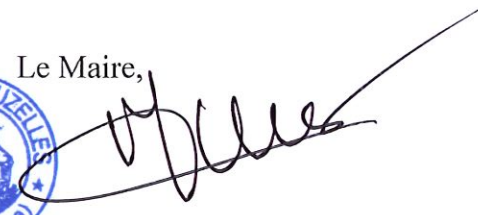
A Auzelles, le 8 octobre 2024.

Le secrétaire de séance,



Danièle ARCHENY.

Le Maire,



Marie-Laure NUNES.